

_e Mot du Jeudi

6 iuin 2019

Le mot du jeudi en PDF, C'EST ICI!

Bloquons Blanquer

Grève contre la loi Blanquer et Grève des examens **BAC** et **DNB**



À partir du jeudi 13 juin, le projet de loi sur « l'école de la confiance » sera étudié en commission mixte paritaire (commission composée de sénateurs trices député·es) et c'est l'occasion de continuer à mettre la pression pour que ce texte ne voie jamais le jour!

La loi Blanquer ne passera pas!

SUD éducation 49 appelle à la grève le 13 juin.

Sud éducation 49 appelle les personnels à programmer dès maintenant des HMI partout où cela est possible pour organiser la lutte à mener contre cette loi catastrophique pour les élèves et leurs familles ainsi que pour les **POURQUOI PAS ?** conditions de travail des personnels.

En grève des examens!

Pour le lycée, dès le lundi 17 juin, jour de la première épreuve du baccalauréat, pour les collèges dès le 27 juin, jour de la première épreuve du DNB, SUD éducation 49 appelle à se mettre massivement en grève et à se réunir en assemblée générale pour décider des suites à donner à cette action.

Nous appelons l'ensemble des personnels des établissements à la vigilance quant aux injonctions des chef·fes d'établissements envers les assistant·es d'éducation : les AED ne peuvent pas surveiller les épreuves des examens sans avoir recu au préalable un ordre de mission et il leur est tout à fait possible de faire grève pour échapper à cette tâche.

Pour aller plus loin : <u>le tract de SUD éducation 49</u>, <u>FAQ : la grève des</u> examens en 6 questions, l'appel unitaire

Circulaire Blanquer de rentrée 2019 :

Infantilisation et autoritarisme

Mise au pas pédagogique et infantilisation. En guise de circulaire le ministre délivre ses instructions et les complète avec des recommandations pédagogiques très précises, transformant les enseignant es de maternelle en simple exécutant·e·s. Il s'agit d'une véritable remise en cause de notre professionnalisme et de notre liberté pédagogique.



Formatage hiérarchique et pilotage par l'évaluation. L'année prochaine encore, l'ensemble de la formation continue sera consacrée aux mathématiques et au français en s'appuyant sur les seuls documents ministériels... Le ministre, tout en adoptant une posture pseudo scientifique et en invoquant la recherche, ne s'appuie que sur des rapports qu'il

a commandités.

Fin des cycles. Pour asseoir son œuvre réactionnaire, le ministre tourne le dos aux cycles en imposant des « attendus » pour chaque année d'école élémentaire. Cela illustre bien là, la vision étriquée et le modèle transmissif qui sous-tendent toutes ces injonctions.

Fin de l'école maternelle. Outre le cadeau aux écoles privées sous contrat par le biais de l'obligation d'instruction à 3 ans, Blanquer déplace la pression scolaire dès le plus jeune âge. Ainsi, la course aux savoirs fondamentaux doit commencer dès la petite section pour préparer au CP. Cela aura pour conséquence d'anticiper les réussites ou les échecs scolaires en confrontant de manière précoce les enfants à des attendus, des normes renforçant la logique de tri social de l'école.

SUD éducation rappelle à cette occasion que la circulaire de rentrée ne contient en ce qui concerne les pratiques pédagogiques que des « recommandations » qui par définition ne constituent pas des instructions.

SUD éducation appelle en conséquence les personnels à continuer à exercer le plein usage de leur liberté pédagogique.

SUD éducation continuera de s'opposer frontalement aux tentatives de mises au pas des personnels, et revendique la suppression des évaluations nationales imposées aux élèves, et aux personnels.

Pour aller plus loin : Le tract complet est à retrouver ici

École de la confiance...

...aux GAFAM mais pas au libre



À l'occasion des débats en séance publique sur le projet de loi « pour une école de la confiance » les députés, députées et le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont refusé la mise en place d'une véritable politique de développement du logiciel libre dans l'Éducation nationale.

En effet, malgré différents amendements déposés lors des négociations pour donner la priorité aux logiciels libres dans les services publics, Blanquer s'y est opposé. Il est

ainsi clair qu'une réelle politique affirmée pour privilégier les logiciels libres dans l'Éducation Nationale n'est pas d'actualité.

"Lors des débats en commission Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, avait indiqué qu'il y avait déjà un encouragement au logiciel libre dans la loi. Mais ce n'est qu'une déclaration de bonnes intentions sans effet. Une politique se construit avec des priorités, pas avec des encouragements." extrait d'un communiqué de presse d'APRIL à voir à l'adresse suivante : https://april.org/le-ministre-de-l-education-et-l-assemblee-nationale-refusent-la-priorite-au-logiciel-libre-dans-l-ed

Grève des examens BAC et DNB:

Même pas peur, Blanquer en appelle aux retraité-es et aux précaires



Il paraît que le ministre de l'éducation est le garant de la bonne tenue du baccalauréat, il paraît ... En tout cas, c'est ce qu'il n'arrête pas de faire diffuser comme message à la radio et dans la presse en discréditant l'appel des syndicats pour le 17 juin. Pour ce faire, pas de souci, il suffit de recruter chez les retraité-e-s ou bien encore chez des étudiant-e-s en L2, en L3 ou en Master 1. C'est ce qui est proposé dans l'académie d'Aix-Marseille. avec des journées de 10 heures payées au SMIC alors que l'article L3121-16 du code du travail prévoit l'obligation d'une pause d'une demie-heure au bout de 6 heures de surveillance.





- 5 bonnes raisons d'adhérer à SUD Éducation : http://www.sudeducation.org/Face-aux-attaques-renforcons-le.html
- le bulletin d'adhésion : ICI!

Olivier « GOLDEN » LORREYTE, Guillaume HALLIER, Guillaume DELALLE, Sterenn QUEMENER co-bureaucrates du jeudi